

# Face aux sinistrés, les élus avancent quelques pistes

**PUGET** Ediles, directeurs de services du conseil général et membres de l'association Viva ont évoqué, hier, les difficultés rencontrées par les victimes de la crue

Ils sont tous venus, ou presque. Hier soir, la scène de la salle de cinéma Roger-Légrand à Puget-sur-Argens était occupée par une pléiade d'acteurs locaux. Face à eux : un public clairsemé mais en alerte. La réunion organisée à destination des sinistrés de la crue du 16 juin n'a pas attiré la foule, mais a suscité un grand intérêt dans le public. De nombreux élus étaient présents dont les conseillers généraux des

cantons du Muy et de Fréjus Jean-Pierre Serra et Maurice Accary, accompagnés des directeurs des services environnement, agriculture, économie et tourisme du conseil général. Tous ont tenté de répondre aux nombreuses questions des sinistrés représentés pour la circonstance par l'association Viva (Vivre installés au Val d'Argens), emmenée par Jean-Noël Brandenburger. Tour d'horizon des thèmes évoqués.

E. E.



De nombreux élus des communes de l'est-Var avaient fait le déplacement hier pour participer à cette réunion rassemblant membres de l'association Viva et représentants du département. (Photo D. O.)

## Alerte et sécurité

Quel système d'alerte? Quels cheminements d'évacuation? Quand seront modifiés les Plu (Plan local d'urbanisme) et les Scot (Schéma de cohérence territoriale) pour autoriser les projets de surélévation des maisons de plain-pied? Quelles garanties les élus des collectivités locales et territoriales peuvent-ils apporter pour appliquer de façon raisonnée et raisonnable les Papi (Plans d'action et de prévention des inondations)? Autant d'interrogations soulevées par la voix de Gérard Vallée, membre de Viva. Dans son intervention, Jean-Pierre Serra a déclaré que le système alerte et sécurité relevait de la compétence de l'Etat. « Au niveau communal et intercommunal, la coordination nécessite une couche supplémentaire. Il faut trouver un système pour

répondre aux préoccupations. Quant aux Plu et Scot, ils relèvent de la compétence communale. Cette crue va permettre d'avoir une référence. Plu et Scot vont intégrer les Papi et traduire graphiquement les niveaux retenus du 15 et 16 juin dernier ».

### Un message d'alerte sur le téléphone portable

Pour M. Tardif, adjoint délégué à la sécurité, à Fréjus la solution passe par un message d'alerte envoyé aux habitants sur leurs portables. « Nous avons lancé une étude. Pour les personnes âgées qui ne sont pas familiarisées avec cet outil de communication, il faudra passer à la notion de voisins référents ». De son côté, Maurice Accary a fait remarquer au sujet des PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) « la nécessité qu'ils

soient en harmonie avec les obligations professionnelles ». L'un des chevaux de bataille de l'association qui entend lutter pour le maintien sur les lieux de l'implantation, précédant la catastrophe. « On n'ajoute pas du malheur au malheur! », déclarait Gérard Vallée. La directrice du service environnement, Delphine Thibault, a rappelé les compétences du conseil général dans le domaine de la gestion des rivières et affirmé qu'il aurait fallu « plus de trois barrages de Carcès pour éviter la crue de l'Argens... ». Dans le public, un intervenant a fait remarquer que la plaine avait été le moteur de l'agriculture varoise avec ses pêcheurs et ses vignes : « On a déjà connu une inondation et on s'en est remis. La seule chose, c'est qu'il faut construire en hauteur ».

## Tourisme, commerces et entreprises

**Christophe Boucherit, co-président du directoire Viva**, a demandé quelles aides financières pouvait attribuer le département. Jean-Michel Cretin, de la direction de l'économie et du tourisme, a affirmé qu'un budget de 550 000 € avait été consacré pour revaloriser l'image du secteur.

Pour l'aide aux sinistrés, celle-ci était accordée aux PME tous secteurs confondus. « Le montant de l'aide est plafonné à 80 000 €, sachant que la somme représente 50 % du montant qui n'est pas indemnisé par l'assurance. Nous avons demandé aux chambres consulaires d'identifier les besoins urgents. En

attendant les expertises et devis, une première avance de 1500 € sera débloquée par dossier. Pour verser l'argent public, il faut produire le montant de l'indemnité perçue par l'assurance ». Et c'est bien là que le bât blesse, car bon nombre de professionnels n'ont toujours pas été indemnisés.

## Monde agricole

**Valérie Sibilli, co-présidente du directoire de Viva**, s'est indignée du manque de communication : « Draguignan a été inondé la veille, si les habitants avaient été prévenus ils auraient pu mettre à l'abri leur cheptel et leurs véhicules ». Et de réclamer le nettoyage des rivières, le maintien d'une

embouchure perméable et la fermeture des brèches. « Viva demande au conseil général d'indiquer des perspectives fortes de relance de l'économie rurale... » Estelle Martin, de la direction de l'agriculture, a évoqué les actions engagées et présentait les dispositifs mis en place pour venir en aide aux

agriculteurs. « Le mécanisme est compliqué et complexe. Si le "dossier calamité agricole" n'est pas déposé, on aura du mal à intervenir ». Elle a précisé, par ailleurs, qu'une étude foncière sera lancée pour le réaménagement de la plaine afin d'engager des réflexions et d'avoir une vision à long terme.